



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

**Séance du 18 mars 2024 à 19h au siège
du Syndicat Mixte de la station des Rousses**

Nombre de conseillers : 10

Date de convocation : 11 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Présidence de séance : M. Sébastien BENOIT-GUYOD

Nombre de conseillers votants : 9

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne CRETIN-MAITENAZ

PRESENTS (par ordre alphabétique) : Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD, Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Madame Nelly DURANDOT, Monsieur Alain JACQUET, Nolwenn MARCHAND, Monsieur Bruno PAGET-BLANC, Monsieur Clément PERNOT (arrivé à 19h30), Monsieur Michel PUILLET.

EXCUSES (par ordre alphabétique) : Monsieur Gilbert BLONDEAU (pouvoir à Maryvonne CRETIN-MAITENAZ), Monsieur Cyrille BRERO (pouvoir à Sébastien BENOIT-GUYOD).

DELIBERATION N°2024-001

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 27 NOVEMBRE 2023

Vu le compte-rendu du Comité syndical du 27 novembre 2023,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical,

APPROUVE à l'unanimité (moins 2 abstentions, Alain JACQUET et Nelly DURANDOT), le compte-rendu du Comité syndical du 27 novembre 2023.

Ampliation sera adressée à Madame la Sous-préfète de Saint-Claude, Messieurs les Présidents du Conseil départemental du Jura et de la Communauté de communes de la Station des Rousses, Madame le Maire de la Commune de Bellefontaine.

Délibéré en séance, les jours et ans susdits.

Au registre, sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président,

Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

**Séance du 18 mars 2024 à 19h au siège
du Syndicat Mixte de la station des Rousses**

**Nombre de conseillers : 10
Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers votants : 10**

Date de convocation : 11 mars 2024

Présidence de séance : M. Sébastien BENOIT-GUYOD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne CRETIN-MAITENAZ

PRESENTS (par ordre alphabétique) : Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD, Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Madame Nelly DURANDOT, Monsieur Alain JACQUET, Nolwenn MARCHAND, Monsieur Bruno PAGET-BLANC, Monsieur Clément PERNOT (arrivé à 19h30), Monsieur Michel PUILLET.

EXCUSES (par ordre alphabétique) : Monsieur Gilbert BLONDEAU (pouvoir à Maryvonne CRETIN-MAITENAZ), Monsieur Cyrille BRERO (pouvoir à Sébastien BENOIT-GUYOD).

**DELIBERATION N°2024-002
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
PREPARATION BUDGETAIRE 2024 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)**

Vu les articles L.5721-1 et suivants, L.5722-1 alinéa 1, L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'arrêté préfectoral n°2015026-0003 du 26 janvier 2015 modifiant les statuts du Syndicat Mixte de Développement Touristique de la Station des Rousses, et notamment les articles du titre 3.

Vu le règlement intérieur approuvé par délibération n°2021-028,

Vu le rapport du Débat d'Orientation Budgétaire joint en annexe à la présente note de synthèse.

oooooooooooo

Considérant qu'un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du Budget,

oooooooooooo

Monsieur le Président présente le rapport à l'Assemblée permettant de l'informer du contexte économique général et des engagements statutaires du Département du Jura, de la Communauté de communes de la Station des Rousses et de la Commune de Bellefontaine.

Il laisse ensuite la parole aux délégués pour débattre des priorités à donner aux actions syndicales et aux choix à effectuer parmi les investissements envisagés sur l'exercice 2024.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide

- o **D'ACTER les orientations budgétaires de l'exercice 2024 du SMDT de la station des Rousses.**
- o **DE PRENDRE ACTE que l'examen des budgets devra intervenir dans les deux mois qui suivent.**

Ampliation sera adressée à Madame la Sous-préfète de Saint-Claude, Monsieur le Président du Conseil départemental du Jura, Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Station des Rousses, Madame le Maire de Bellefontaine et Monsieur le Président-Directeur Général de la SAEM Sogestar.

Délibéré en séance, les jours et ans susdits.

Au registre, sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président,

Monsieur Sébastien BENOIT-GUYOD

